

CONSEJO INTERNACIONAL DE NUMISMÁTICA  
INTERNATIONAL NUMISMATIC COUNCIL  
CONSEIL INTERNATIONAL DE NUMISMATIQUE  
INTERNATIONALER NUMISMATISCHER RAT  
CONSIGLIO INTERNAZIONALE DI NUMISMATICA



COMPTE RENDU 57 / 2010  
PUBLIÉ PAR LE SECRÉTARIAT DU CONSEIL

ISSN 1562-6377

## TABLE OF CONTENTS / SOMMAIRE

COMPOSITION DU BUREAU .....	5
STATUTS .....	7
CONSTITUTION .....	9
THE LAW AND PRACTICE REGARDING COIN FINDS .....	11
<i>United States Laws Concerning the Trade in Cultural Property</i> <i>(John M. Kleeberg)</i>	
LES GRANDS NUMISMATES .....	33
<i>Ernest Babelon (Felicity Bodenstein)</i>	
COLLECTIONNEURS CÉLÈBRES .....	39
<i>Albéric du Chastel (François de Callatay)</i>	
HISTOIRE DES COLLECTIONS NUMISMATIQUES ET DES INSTITUTIONS VOUÉES À LA NUMISMATIQUE .....	45
<i>Das Münzkabinett des Historischen Museums Bern</i> <i>(Daniel Schmutz)</i>	
NÉCROLOGIES	
<i>Octavian Iliescu (Ernest Oberländer-Târnoveanu)</i> .....	52
<i>Pierre Bastien (Georges Gautier)</i> .....	58
<i>Attilio Stazio (Christof Boehringer)</i> .....	61
MEETING OF THE COMMITTEE (MADRID, MARCH 19–20, 2010) .....	69
COMPTE DU CONSEIL .....	70
MEMBRES DU CONSEIL	
<i>Institutions</i> .....	85
<i>Membres honoraires</i> .....	100
LA BOURSE ANNUELLE DU CIN .....	102
THE INN GOES GREEN .....	104
<i>The President's Note (Carmen Arnold-Biucchi)</i>	

## COLLECTIONNEURS CÉLÈBRES / GREAT COLLECTORS

FRANÇOIS DE CALLATAÏ

ALBÉRIC DU CHASTEL (1842-1919)



Coll. A. du Chastel, n° 779 (aureus de Postume, Cologne, 266 apr. J.-C.)

Le cabinet des médailles de la Bibliothèque royale de Belgique s'enorgueillit d'avoir acquis en 1899 les 821 monnaies grecques et romaines qui constituaient la collection d'Albéric du Chastel de la Howardries. Avec l'arrivée en cette même année 1899 de la collection Lucien de Hirsch (1.877 monnaies grecques, dont le tétradrachme d'Aitna), le médailleur national belge se trouvait en une fois doté de suites antiques prestigieuses. Ernest Babelon pouvait dès lors écrire deux ans plus tard : « Le choix exceptionnellement remarquable des pièces de ces deux médailleurs, fait que Bruxelles possède les éléments d'un Cabinet qui, avec des accroissements annuels bien compris, peut devenir rapidement un des plus importants de l'Europe » (*Traité des monnaies grecques et romaines*, I.1, Paris, 1901, col. 256-7).

Ernest Babelon avait une connaissance intime de la collection d'Albéric du Chastel puisque c'est à lui que le gouvernement belge avait confié une mission d'expertise pour en estimer la valeur. Babelon, qui avait été reçu cinq jours (du 19 au 23 février 1898) à Spa au château de la Havette, en avait été émerveillé. Il concluait son rapport en ces termes : « et voici pourquoi il n'y a pas lieu d'être surpris si, dans le monde de la numismatique, le médailleur du Chastel passe pour être sans rival pour la beauté artistique et l'intérêt historique des pièces qui le composent. J'ajouterai qu'une semblable suite ne pourrait plus être formée aujourd'hui, parce que les éléments n'en existent plus, ni dans le commerce ni dans les autres collections privées. Parmi les collections d'états, le Cabinet de France est peut-être le seul qui possède un plus grand nombre de monnaies grecques et romaines de premier plan, le médailleur du Chastel est, à ce point de vue, supérieur aux collections de Saint-Petersbourg, de Munich et de Berlin et, semble-t-il, supérieur même à celles de Londres et de Vienne ».

Son rapport fit impression et la collection du Chastel fut acquise par l'Etat pour 300.000 francs or (plusieurs millions d'euros de nos jours), soit une somme à peine inférieure aux 320.000 francs préconisée par Babelon (170.000 francs pour les monnaies grecques et 150.000 francs pour les monnaies romaines). Il est vrai que le dossier, introduit à l'initiative du ministre de l'Intérieur et de l'Instruction publique, M. Schollaert, disposait d'appuis puissants et notamment celui de l'avocat anversois Auguste Delbeke, député, futur ministre et lui aussi collectionneur de monnaies grecques (sa collection sera vendue à Londres chez Sotheby, Wilkinson & Hodge le 24 avril 1907). Lors du débat parlementaire du 10 mai 1899 qui donna lieu à l'achat, Auguste Delbeke ironisa sur le personnel en charge du cabinet des médailles : « J'espère, messieurs, que l'acquisition de cette belle collection contribuera, dans une large mesure à la renaissance, dans notre pays, de l'art de la médaille. [...] Mais pour qu'il en soit ainsi, il faudra peut-être tenter une réorganisation du cabinet des médailles. Je ne connais pas personnellement la situation actuelle d'une façon exacte. Mais je me souviens d'avoir voulu visiter le cabinet des médailles, il y a dix ou douze ans. Quand j'y suis arrivé à 11 heures, le fonctionnaire n'était pas encore arrivé. J'y revins à midi et demi, le personnel était allé déjeuner. J'y suis retourné encore à 2 heures et demie, on était déjà parti ». Surtout, il plaida pour une publication rapide et illustrée : « Il importe également que M. le ministre de l'Intérieur prenne des mesures pour que la nouvelle acquisition soit publiée le plus tôt possible, et qu'elle le soit avec des reproductions, dans les meilleures conditions et au meilleur marché, afin que, non seulement les spécialistes, mais aussi le grand public puissent profiter de l'acquisition que l'Etat se propose de faire. J'espère que M. le ministre tiendra sérieusement compte de ces observations, et ne laissera pas enfouir la collection du Chastel dans un cabinet presque inaccessible, mais qu'il veillera à ce qu'elle soit mise largement à la disposition du public, et par sa prompte et bonne publication, et par les facilités d'accès ».

On ajoutera que la Bibliothèque royale avait été tenue à l'écart des tractations qui précéderent l'achat par le gouvernement : ni son conservateur en chef, encore moins le responsable du cabinet des médailles n'avaient été tenus au courant d'une affaire qui, pour leur être très favorable, allait susciter quelques difficultés. C'est qu'Albéric du Chastel n'en avait pas fini avec son « œuvre de patriotisme » et entendait compléter sa suite par des achats toujours aussi onéreux à charge cette fois non plus de l'Etat mais du budget de la Bibliothèque, laquelle n'en avait à l'évidence pas les moyens. S'ensuit une correspondance douce-amère avec le conservateur en chef de la bibliothèque qui allait durer dix ans où Albéric du Chastel se montre tel qu'il fut sans doute – spirituel et un peu méprisant – et où il parvint à deux reprises à faire acheter des compléments par le Gouvernement belge.

Quant au vœu d'une prompte publication, il sera exaucé très exactement un siècle plus tard lorsque la collection fut enfin publiée en 1999 chez Spink à



**Le château de la Havette**

Londres (F. de Callatay et J. van Heesch, *Greek and Roman coins from the du Chastel collection. Coin Cabinet of the Royal Library of Belgium*, Londres, 1999).

Albéric-Paul-Edouard, dit Albert, du Chastel de la Howardries, comte du Saint-Empire romain, était né le 21 décembre 1842 au château de Lannoy. Choisi pour héritier universel par le chevalier Victor de Tenremonde de Méringnies et héritant de lui encore adolescent, il paraît avoir rapidement disposé d'une fortune personnelle qui lui permit de se construire à l'abri des contraintes. Orphelin de mère à dix-neuf ans, marié à vingt-et-un et père à vingt-deux, Albéric du Chastel fit de la vie l'expérience précoce.

Agréablement doué pour le dessin, surtout le dessin satirique, doté d'une plume alerte, peignant à ses heures – et notamment de très nombreuses boîtes de Spa décorées de sujets mythologiques -, excellent cavalier, fin chasseur, Albéric du Chastel attirait à lui la société autant que celle-ci se plaisait à le rechercher. Il aimait les jolies femmes et avait d'ailleurs acquis un pavillon non loin de son château pour loger celle qui avait sa faveur du moment.

Personnage non-conventionnel et mondain, il vécut en esthète et développa le plus vif intérêt pour la photographie, inventant même le « super », un appareil photographique de voyage permettant des vues stéréoscopiques. De 1885 à 1912, il parcourut ainsi le monde avec son encombrante chambre de voyage à deux objectifs (Europe, Afrique du Nord, Indes anglaises et néer-



Albéric et son chien



Albéric et son cheval

landaises, Chine, Java et Japon). Fortuné et esthète, il fut sans surprise un collectionneur impénitent : de monnaies antiques pour sûr, mais aussi et entre autres de timbres postes, de porcelaines de Tournai et de Saxe.

Tout se trouvait rassemblé dans son château spadois de La Havette ainsi qu'une employée de maison se souvient : « Le comte du Chastel était un homme à l'esprit fin, aussi fin que son élégante moustache. Il aimait les belles choses, l'art, la musique, les livres. Il avait installé dans sa maison une immense bibliothèque remplie de rangées de livres jusqu'au plafond. Il possédait une telle collection d'antiquités que son château ressemblait à un musée. Ses antiquités étaient exposées dans des vitrines et je me souviens qu'un jour, en prenant la poussière, l'un des domestiques cassa un vase. Aussitôt, le comte accourut. Le domestique qui s'excusa de cette maladresse, promit de rembourser le vase. Le comte ne se fâcha point ; tout au contraire, il se mit à rire de bon cœur et répondit au malheureux domestique : « Tu pourrais travailler chez moi toute ta vie que tu n'aurais pas encore gagné assez d'argent pour m'en rembourser la moitié ! ».

On dit qu'Albéric du Chastel commença à collectionner les monnaies dès ses quinze ans en 1858 et que, dès 1861, Louis de Coster lui aurait fait la suggestion de compléter méthodiquement ses séries dans le but d'un jour les transmettre à l'Etat. Toujours est-il qu'on le voit prendre part dès les années 1860 aux ventes organisées tant en Belgique qu'à l'étranger au point d'apparaître, jeune trentenaire dans les années 1870, comme l'un des tous premiers enchérisseurs dans les grandes ventes internationales. Il participa aux plus grandes ventes de son temps : Capranesi, Lord Wigan, Dupré, Gréau, prince Borghèse, Castellani, Billoin, Sandès, Demetrio, Tyszkiewicz, Bompois, Bunbury, Ashburnham, Ponton d'Amécourt, Photiadès Pacha, Quélen, Montagu, Hoffmann, etc. Albéric du Chastel paya le prix fort pour entrer en possession

des fruits les plus achevés de l'art monétaire antique. Car là était bien son but : former la suite artistique la plus parfaite possible qui couvre l'ensemble des mondes grecs et romains. On sait qu'il eût à cœur de toujours rechercher le plus bel exemplaire connu, remplaçant sans cesse dans son médaillier des pièces de belle qualité par de meilleures encore. Il se sépara ainsi en mai 1889, chez Drouot par les bons soins de MM. Rollin et Feuudent, de ce qui peut être regardé comme une première collection de 642 monnaies.

En revanche, il n'accorda qu'une place discrète à la recherche quoiqu'il se fit membre de la Société royale de Numismatique de Belgique (le 3 juillet 1881). En-dehors de quelques lettres de détail publiées par la *Revue belge de Numismatique*, le seul ouvrage qu'il publia est un recueil de quatorze planches dont le sujet et le titre sont évocateurs de ses préoccupations : *Syracuse, ses monnaies d'argent et d'or au point de vue artistique. La coiffure antique et ses développements successifs* (Londres, Spink and Son, 1898).

La collection Albéric du Chastel telle qu'elle fait aujourd'hui partie du médaillier national belge se compose de 821 monnaies « hors ligne », soit environ 300 grecques et 500 romaines. L'or (331 monnaies) vient ici avant l'argent (322) et le bronze (168).

Pour les grecques, on mettra en avant la riche suite des 113 monnaies de Syracuse, parmi lesquelles deux têtes d'Aréthuse de trois-quarts face et peut-être les plus beaux décadrachmes de Kimôn (n° 126) et d'Evainète (n° 128 –



Coll. A. du Chastel, n° 240 (statère  
d'Elis/Olympie, c. 340 av. J.-C.)